

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 59 (1930)

**Heft:** 12

  

**Rubrik:** Brevet de capacité pour l'enseignement primaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M. l'abbé Charles Corminbœuf, fils de M. Eugène Corminbœuf, autrefois instituteur à Morens.

Et la liste n'est pas close, puisque notre grand Séminaire abrite encore plusieurs enfants d'instituteurs.

Nous adressons nos vives félicitations aux heureuses familles qui ont l'honneur de donner des prêtres à l'Eglise. Mais cet honneur coûte bien des soucis, bien des sacrifices ; nous le rappelons à ceux qui jouissent des avantages de la fortune. V. C.

---

## Brevet de capacité pour l'enseignement primaire

---

Dans sa séance du 30 juillet, la Commission cantonale des Etudes, statuant sur les résultats de la dernière session d'examens, a délivré comme suit le brevet de capacité pour l'enseignement primaire :

Avec la mention *très bien* : à MM. André Corboz, de La Tour-de-Trême ; Max Ducarroz, de Montbrelloz ; Georges Duruz, de Murist ; Jean Murith, de Gruyères ; Joseph Tinguely, de Marsens ; Robert Gaberell, d'Altavilla ; Emile Zehnder, de Morat ; à M<sup>lles</sup> Elisabeth Altorfer, de Kloten (Zurich) ; Germaine Cardinaux, de Châtel-St-Denis ; Marie-Louise Chatton, de Romont ; Gabrielle Crausaz, de Lussy ; Antoinette Della Pietra, de Zurich ; Thérèse Despont, d'Assens (Vaud) ; Colette Dessonnaz, de Villarepos ; Antoinette Durwang, de Fribourg ; Louise Esseiva, de Montévraz ; Madeleine Fragnière, de Fribourg ; Julie Frossard, du Crêt ; Eva Fumeaux, de Conthey (Valais) ; Anna Girardin, de Bémont (Jura bernois) ; Emma Gutknecht, de Ried ; Dora Helfer, de Courlevon ; Berthe Jordil, de Granges (Veveyse) ; Hélène Kaiser, de Fribourg ; Germaine Marmy, d'Autavaux ; Maria Pernet, de Montbovon ; Adèle Perriard, de Noréaz ; Edith Schärli, de Lutern (Lucerne) ; Anna Schuwey, de Bellegarde ; Dora Wiesmann, d'Obersternheim (Zurich) ; Mathilde Brechmann, de Menden (Allemagne) ; Marie Grossrieder, de Fribourg ; Elise Klaus, d'Alterswil ;

Avec la mention *bien* : à MM. Jules Bersier, de Cugy ; Marcel Brunisholz, d'Essert ; Max Chablais, de Zumholz ; Robert Descloux, de Romanens ; Robert Gisler, de Dompierre ; Paul Simonet, de Villarepos ; Joseph Sudan, d'Estavannens ; Maurice Zermatten, de St-Martin (Valais) ; Raymond Buchs, de Bellegarde ; Eugène Helfer, de Courlevon ; Otto Remy, de Planfayon ; Meinrad Schaller, de Bösingen ; M<sup>lle</sup> Rosa Savoy, d'Attalens ;

Avec la mention *satisfaisant* : à MM. Henri Brunisholz, d'Essert ; Max Sauter, de Fiaugères ; M<sup>lle</sup> Jeanne Bongard, d'Ependes.

De plus, le brevet de maîtresse d'ouvrages manuels a été décerné à M<sup>lles</sup> Lucie Michel, de Maules ; Lucie Sauvain, de Courrendlin (Jura Bernois) ; Johanna Kramer, de Chiètres ; Rosa Schick, de Kriechenwil (Berne) ; Gertrude Steinhauer, de Riggisberg (Berne) ; à M<sup>mes</sup> Liliane-Marguerite Pache, de Langnau, et Johanna Fasnacht, de Montilier.

---

Dans l'injustice des hommes, il faut voir la justice de Dieu qui purifie des fautes cachées. Notre-Seigneur, lui, parfaitement innocent, pendant la Passion, a vu plus que personne dans l'injustice des hommes la justice de Dieu qui s'appesantissait sur lui, victime à notre place ; il l'adore dans cet abandon parfait qui est ici-bas le fruit de l'amour.